

• (3.50 p.m.)

M. le président: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé. L'article 3 est-il adopté?

M. Rynard: Monsieur le président, je voudrais faire quelques remarques sur la nomination du ministre de l'Environnement consécutive à l'adoption de ce bill. Je vais aborder le problème de la pollution. Il faut qu'il y ait un ministre chargé des questions de l'environnement. La pollution est l'un des facteurs les plus importants dans l'existence des Canadiens à l'heure actuelle. De fait, elle pourrait détruire le pays. Elle est probablement aussi meurtrière qu'une guerre ou qu'un missile intercontinental. Elle touche l'eau, la terre, l'air; elle peut englober le bruit et les déchets et le Parlement doit s'en occuper. En premier lieu, la pollution est une maladie de la société et de la science. Les savants ont appris à maîtriser et à empêcher les épidémies et ont ainsi permis à un plus grand nombre de vivre plus longtemps et de se reproduire. Nous voyons ce qu'est la pollution de la guerre, rendue possible grâce aux progrès des sciences médicales. Si la science n'avait pas progressé, la guerre moderne n'existerait pas. Si la science n'avait pas été en mesure de venir à bout des épidémies puis de les prévenir, nous ne serions pas ici en train de discuter de la pollution; la guerre bactériologique aurait tout réglé. Les progrès de la science ont entraîné l'urbanisation; ils ont permis à un plus grand nombre de personnes de vivre plus longtemps et de se reproduire. En conséquence, la population mondiale s'est accrue. Plus de gens ont été urbanisés. Plus de gens se sont installés dans les villes, créant ainsi le problème de la pollution, en utilisant des installations sanitaires de temps révolus, en déversant des matières d'égouts non traitées dans les rivières et les lacs. Mais, à mesure que les villes grandissaient et que leur population s'accroissait, le volume de matières d'égouts déversées dans les rivières et les lacs croissait aussi, à tel point que ces cours d'eau ne pouvaient plus les absorber. Aujourd'hui, les villes canadiennes, surtout celles qui sont situées sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique ou en bordure de gros cours d'eau, déversent des matières d'égouts non traitées dans les océans ou les rivières. Les villes situées le long des Grands lacs ont des installations sanitaires qui ne peuvent répondre aux exigences actuelles en matière de traitement des matières d'égouts. De même, les matières d'égouts déversées dans les lacs, les rivières et autres cours d'eau atteignent finalement les océans.

Comme nous le savons, les terriens ne pourraient respirer et, partant, ne pourraient vivre sans oxygène. Comme un député l'a dit l'autre jour, 70 p. 100 de l'oxygène que nous respirons vient des océans; il est produit dans l'océan par des micro-organismes. La pollution gagne les océans et nous nous apercevons que certaines espèces de poissons, comme l'espadon, par exemple, en sont affectées. On nous a dit à la Chambre que les espadons contenaient une quantité de mercure qui rend leur consommation dangereuse pour des êtres humains. D'autres poissons ont également été contaminés au point de contenir des quantités de mercure les rendant impropres à la consommation. Dans bien des cas, des mutations et d'autres phénomènes sont susceptibles de résulter de

cette présence du mercure. Nous savons aussi que la pollution détruit ces organismes qui permettent aux poissons de transformer en protéine leurs aliments. Il s'agit de la dialyse des protéines du plankton. Nous nous rendons compte que nous avons affaire à un cercle vicieux.

Au Canada, nous nous sommes efforcés de lutter contre la pollution en adoptant des mesures législatives telles que la loi sur les ressources en eau du Canada, en mettant en place des organismes tels que l'organisme dans les Territoires du Nord-Ouest que vient de mentionner le député qui a parlé avant moi, et aussi en mettant en place dans les régions côtières d'autres organismes relevant du ministère des Pêches. Bien que la loi sur les ressources en eau du Canada contienne certaines dispositions heureuses, son efficacité dépend dans une large mesure de la coopération et de la coordination avec les provinces. Il importe que le nouveau ministre de l'Environnement s'entende avec les provinces. Il faut qu'il y ait communication dans les deux sens. Le gouvernement doit être prévoyant et s'assurer que la vieille comédie qu'on a jouée si souvent ne se répétera pas dans ce domaine. Personne ne devra dire: «Nous y mettrons du nôtre quand les autres en feront autant». Pour être efficace, l'autorité en cette matière doit appartenir au Parlement. Je ne dis pas qu'il faille rogner sur les droits provinciaux; jamais de la vie. Néanmoins, il faut nous montrer que nous agissons plus vite que dans le passé et avec de meilleures chances de succès dans ce secteur.

Non seulement devrions-nous nous préoccuper de la pollution de l'eau, nous devrions nous attaquer aussi au problème de la pollution industrielle. Nous avons vu des usines déverser leurs déchets dans nos lacs et rivières et ainsi les polluer. Par exemple, l'industrie des pâtes et papiers et d'autres rejettent des produits chimiques et des déchets dans les eaux de nos rivières et de nos lacs. Parfois je me demande combien d'usines devront fermer leurs portes quand elles seront poursuivies sous l'empire de la loi. A-t-on prévu une aide aux établissements industriels qui n'auront pas les moyens de faire face à cette situation? En d'autres termes, je me pose cette question, monsieur l'Orateur, et je crois que presque tout le monde ici se la pose aussi: vaut-il mieux demander à une industrie de s'installer dans une région défavorisée et la soutenir par des subventions, malgré les risques d'échec, ou serait-il plus pratique de laisser cette industrie là où elle est, quitte à l'aider à régler ses problèmes de pollution? Je ne crois pas que le gouvernement actuel l'ait compris. Je crois qu'il bat la campagne, notamment dans l'Est. Je pense que son programme de stimulants régionaux est devenu un programme de péréquation. Il me semble que ce que je viens de dire mérite réflexion. On nous dit qu'il y a entre 600,000 et 800,000 chômeurs; personne ne connaît les chiffres exacts. Se pourrait-il qu'il y en ait jusqu'à 900,000? Les chômeurs ont besoin de notre aide. Ils veulent du travail. Il faut être prudent, et peut-être prendre des mesures pour aider l'industrie à régler ses problèmes de pollution.

Nous devons également tenir compte des contribuables qui paient la surtaxe de 3 p. 100 en plus de l'impôt sur le revenu. Bon nombre d'entre eux se servent, pour régler leurs impôts, des montants qui leur sont versés en vertu de ces programmes d'encouragement. Il me semble que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient attentivement examiner ce qu'il convient de faire d'une